

FICHE PRATIQUE

Ajouter des pièces jointes

Handicap

Le **Dossier Unique d'Admission (DUA)** est composé de 3 volets : les informations administratives, le parcours personnel et le volet autonomie et vie quotidienne. Au-delà de ces 3 volets, des pièces jointes peuvent être ajoutées.

Cette fiche a pour but de vous expliquer comment ajouter des pièces jointes au DUA.

1 Accéder au DUA de l'usager

Depuis le menu « HANDICAP », cliquez sur « Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA) »



Une fois sur le tableau de bord, vous pouvez filtrer par **établissement** (si vous êtes habilité.e sur plusieurs établissements), par **unité** et par **MDPH de référence** pour retrouver le dossier souhaité, puis cliquer sur le petit crayon qui apparaît sur la droite de la ligne afin d'accéder au dossier et le compléter.





Si le DUA est déjà complet, l'icône suivante apparaît sur le tableau de bord :



Si le DUA est en cours de rédaction, ce sera l'icone suivante qui sera visible





2 Ajouter des pièces jointes

L'onglet « Pièces jointes » se trouve sur la droite, dans la zone « Dossier unique d'admission ».



Après avoir cliqué sur l'onglet « Pièces jointes », la page suivante s'ouvre sur la gauche :



Pour ajouter un fichier, il faudra cliquer sur « Choisir un fichier ».

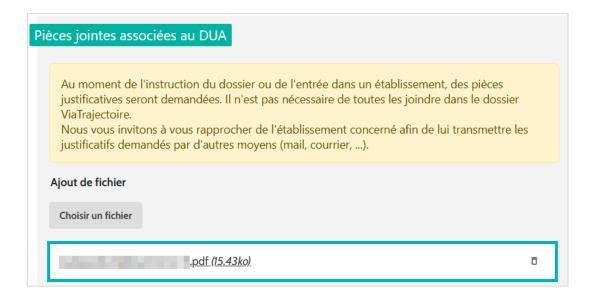


- Le nom des fichiers (extension comprise) ne doit pas dépasser 50 caractères
- Le nom des fichiers ne doit pas contenir le nom de l'usager
- Deux fichiers ne peuvent pas avoir le même nom
- Les types de fichiers autorisés sont : .txt, .docx, .doc, .jpg, .gif, .png, .pdf, .xls, .xlsx, .jpeg, .mht
- La taille maximale des fichiers est de 5 Mo
- Le nombre maximum de pièces jointes pour un dossier est 15





Une fois la pièce jointe ajoutée, elle apparaît de la manière suivante :





La pièce jointe peut être supprimée en cliquant sur la petite corbeille



